

# Franceinfo.fr – 11/03/2013

## Jeu du foulard : les écoles se forment à la prévention

Le Parlement examine le projet de loi de Vincent Peillon sur la réforme de l'école. Si le débat porte principalement sur la réforme des rythmes scolaires, il aborde également le problème des jeux dangereux dans les cours de récréation.

Le texte de refondation de l'école présenté par Vincent Peillon prévoit une formation pour les enseignants sur les jeux dangereux, comme celui du "foulard", et des informations pour que les élèves soient conscients des risques qu'ils encourent en pratiquant ces jeux. Un enfant sur dix s'est déjà livré à un jeu dangereux et 63% connaissent au moins un jeu d'apnée ou d'évanouissement. Les plus connus sont le "jeu du foulard" et le "jeu de la tomate", qui consistent à retenir sa respiration le plus longtemps possible.

[Francois Cochet, présidente de l'Association Des Parents D'enfants Accidentés Par Strangulation \(APEAS\)](#) attend que cette information passe dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France. *"Depuis des années l'information a été demandée par tous les ministres, mais elle n'est pas arrivée dans toutes les écoles."*

Plusieurs pratiques

Le jeu du foulard est un terme global qui regroupe plusieurs pratiques d'évanouissement : apnée excessive, compression du sternum, compression à l'aide des mains, des doigts ou des bras au niveau du cou. *"L'enfant qui le reproduit tout seul n'a pas pour objectif la strangulation, mais la provocation d'un évanouissement sans connaître les conséquences qui peuvent être dramatiques,"* explique Françoise Cochet. Il est mu par la curiosité.

La crainte

Depuis de plusieurs années, les associations se battent pour que l'information soit généralisée à tous les établissements. Mais la crainte qu'entraîne ce sujet ralentit le processus. *"Certains ont très peur du sujet et sont persuadés qu'ils ne sont pas concernés. Quand les professeurs et les chefs d'établissements entendent le témoignage des enfants ils écarquillent les yeux. Ils n'avaient jamais réalisé que les enfants connaissent ces "jeux" et les avaient, pour certains, pratiqués dans ou en dehors de leurs établissements."*

[Enquête Ipsos/APEAS : Connaissance et pratiques du "jeu du foulard" et autres jeux d'apnée ou d'évanouissement chez les enfants âgés de 6 à 15 ans](#)